



Concrétiser, Développer et Moderniser
VOTRE PROJET AGRICOLE

avec des conditions avantageuses

OFFRE INVESTISSEMENT AGRICOLE JINENE

Un compte et Un Crédit aux conditions avantageuses

Pour concrétiser votre projet agricole, la BNA vous propose le **"Compte Investissement Agricole JINENE"** aux avantages multiples, vous permettant de bénéficier après une phase d'épargne, d'un **"Crédit d'Investissement Agricole JINENE"** ; Une solution très avantageuse pour l'acquisition d'un terrain agricole ou le financement d'un investissement agricole à moindre coût.

Qui peut en bénéficier ?

Le "Compte d'Investissement Agricole JINENE" est accessible à toute personne physique de nationalité Tunisienne exerçant ou non une activité agricole.

Le "Compte Investissement Agricole JINENE"

▀ Un Compte 100% GRATUIT

Le titulaire du "Compte Investissement Agricole JINENE" bénéficie de la gratuité et de l'exonération de toutes les commissions appliquées sur les opérations bancaires courantes et les frais d'abonnement à l'offre digitale :

Libellé	Tarif
Frais de tenue de compte	GRATUIT
Versement et retrait en espèces	
Encaissement des chèques	
Virements reçus	
Notification SMS	
Abonnement BNA eBanking	

■ Un Compte rémunéré

Vos dépôts et avoirs en "Compte Investissement Agricole JINENE" sont rémunérés à un taux avantageux.

■ Une gestion souple du compte

Le "Compte Investissement Agricole JINENE" est un compte de dépôt à vue en dinars, fonctionnant uniquement en ligne créditrice et vous permettant d'effectuer les opérations suivantes :

- **Opérations de retrait :** En cas de besoin, vous pouvez effectuer des opérations de retrait au guichet de l'une de nos agences BNA avec un solde minimum de 5 000 DT.
- **Alimentation du compte :** Vous pouvez alimenter librement votre "Compte Investissement Agricole JINENE" par des opérations de :
 - ✓ Versement en espèces au guichet de l'une de nos agences ;
 - ✓ Encaissement des BAP (Bons d'Agréage et de Paiement) ;
 - ✓ Encaissement de chèques ;
 - ✓ Encaissement des virements : Virement national ou à partir de l'étranger.

■ Des avantages multiples

La souscription au "Compte Investissement Agricole JINENE" vous permet de bénéficier d'une panoplie d'avantages :

- Rémunération du compte ;
- Exonération des frais de tenue de compte ;
- Alimentation du compte par des versements libres ;
- Gratuité des opérations bancaires et exonération des frais ;
- Gestion du compte à distance et en temps réel via les services d'Internet Banking et de Mobile Banking ;
- Accès au "Crédit Investissement Agricole JINENE" avec beaucoup de souplesse et au moindre coût.

Le "Crédit Investissement Agricole JINENE"

En souscrivant au "Compte Investissement Agricole JINENE", vous pouvez accéder au "Crédit Investissement Agricole JINENE", une formule de financement souple, avantageuse et à des taux préférentiels, destinée à la concrétisation de vos projets agricoles.

Objet et conditions d'octroi :

Le "Crédit Investissement Agricole JINENE" vous offre l'opportunité de financer l'acquisition d'un terrain agricole ou la réalisation d'un investissement agricole à des conditions très avantageuses et en toute souplesse :

Montant du crédit	3 fois le solde minimum du compte durant les 12 derniers mois Ou 4 fois le solde minimum du compte durant les 24 derniers mois
Autofinancement minimum	30% du coût du projet
Type de remboursement	Modulable : mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel en fonction de la nature de votre projet agricole
Durée de remboursement	Une durée maximale de 15 ans , fixée en tenant compte de la nature de l'investissement agricole
Taux de crédit	Variant de TMM+2% à TMM+2.5% en fonction de la durée de remboursement

Conditions d'éligibilité :

Les tarifs préférentiels et l'accès au "Crédit Investissement Agricole JINENE" aux conditions avantageuses sont applicables pour tout souscripteur au "Compte Investissement Agricole JINENE" ayant enregistré un solde minimum de 20 000 dinars durant les 12 derniers mois précédant la demande de crédit.



BNA BANK

Pour plus d'informations,
veuillez consulter notre site www.bna.tn
ou contacter l'une de nos agences.